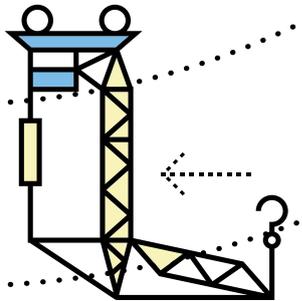


LE CENTRE DE SAUMUR se transforme

OCTOBRE-NOVEMBRE



nojon
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
02 41 81 49 49
Maine-et-Loire :
du Département de
Direction des routes
Ouvrages d'Art de la
Infos travaux :

Fin des travaux prévue le 4 décembre
avec fermeture totale à la circulation du
12 octobre au 6 novembre inclus, puis
rétablissement d'un sens de circulation
(Sud vers Nord) du 9 novembre au 4 décembre.

Pont Cessart

1

JUSQU'À DÉBUT DÉCEMBRE

Rue Molière

2

DU 5 OCTOBRE AU 6 DÉCEMBRE

Améliorer l'attractivité et la qualité du cadre de vie de la rue Molière, rue habitée, commerciale et passante : c'est l'objectif des travaux des prochaines semaines. La première étape réalisée par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire consiste à renouveler les réseaux d'eau potable et eaux usées.

● phase 1 : tronçon entre la rue Cornille et la rue Bonnemère (devant hôtel de Ville) :
DU 5 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE

● phase 2 : tronçon entre la place de la Bilange et la rue Cornille :
DU 9 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE.

L'accès au parking à enclos, depuis l'angle de la rue Cornille, ne sera plus possible. Une ouverture sera réalisée devant la mairie et les tickets de stationnement devront être réglés à l'un des horodateurs à proximité.



Gêne à la circulation à prévoir également du 9 novembre au 20 novembre.

Les travaux concernent les tranchées d'eau potable, le terrassement général du giratoire, la pose de bordures et pavage, bétons et enrobés.

Les quais Mayaud et Carnot seront fermés à la circulation du 12 octobre au 6 novembre inclus. L'accès aux cales restera ouvert pour le stationnement.

En réaménageant le giratoire du Théâtre, c'est tout l'axe nord-sud de l'avenue F.Roosevelt, de la place de la Bilange et du Pont Cessart qui sera rénové.

DU 12 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE

Giratoire du Théâtre

3



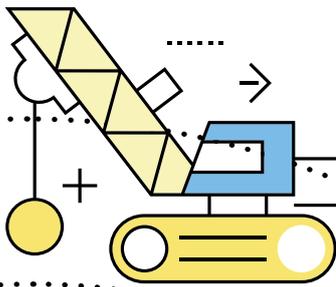
4

Roosevelt-Bilange

DU 12 OCTOBRE AU 01 NOVEMBRE

Travaux de finition / levée des réserves.

Gêne à la circulation,
y compris rue Dacier.



5

Rue d'Orléans

DU 19 OCTOBRE AU 30 OCTOBRE

Travaux de rénovation de voirie et élagage
des arbres.

Accès riverains et commerces maintenus.

